

GESTION DU PERSONNEL DE COPROPRIETE : L'ESSENTIEL

Objectifs pédagogiques et opérationnels

S'approprier les aspects juridiques et pratiques de la gestion du personnel dans les copropriétés
Savoir répondre aux questions lors des réunions de conseil syndical ou en assemblée générale

Public

Gestionnaires de copropriété
Comptables mandants
Juristes non spécialistes

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Chaque exposé est suivi d'un mini-cas pratique
Projection du support de formation
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

Pré requis

Aucun

Suivi et validation

Rapport de connexion
Questions orales ou écrites (QCM)
Evaluation de la formation en ligne

Durée - Modalités

7h00 en 2 séquences de 3h30
Distanciel synchrone (classe virtuelle)

PROGRAMME DETAILLE

1. L'EMBAUCHE ET CONCLUSION DU CONTRAT – Séquence 1

Le calcul du coefficient
Les tâches et unités de valeur des gardiens d'immeuble
Le temps de travail des employés d'immeuble
La rémunération des salariés

2. LA GESTION DU PERSONNEL AU QUOTIDIEN

Les congés payés et les remplacements
Les absences pour maladie
L'inaptitude physique : comment la gérer ?

3. LA DISCIPLINE ET RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL – Séquence 2

Quelle sanction pour quelle faute disciplinaire ?
La rupture du contrat à l'initiative du salarié
Le licenciement : quand et comment le mettre en œuvre ?
La retraite : savoir l'anticiper et prévoir les indemnités à verser

4. SAVOIR PARLER SOCIAL AVEC LE CS ET LORS DES AG

Déterminer le rôle du syndic, du CS et de l'AG en matière sociale
Conseiller les copropriétaires sur le choix d'un contrat et sur la rémunération
Gérer la transition entre deux salariés

Une attestation de participation conforme au décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier sera remise à chaque participant